

PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

6212-09-066

Québec, le 13 janvier 2015

Madame Marie-Eve Fortin
Coordonnatrice des projets énergétiques
Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les
changements climatiques
675, boul. René-Lévesque Est, 6e étage
Québec (QC) G1R 1V5

**Objet : Projet de ligne à 735 kV de la Chamouchouane-Bout-de-l'Île, du
Saguenay –Lac-Saint-Jean à Montréal**

Questions complémentaires du 13 janvier 2015 (DQ17, nos 3 et 4)

Madame,

La commission du BAPE, chargée de l'étude du projet en référence, vous soumet les questions complémentaires suivantes dont les réponses sont attendues pour le 15 janvier :

Question 3

En référence aux sections 9.5.10.2.2 et 9.5.10.2.5 du PR3.2 et à la p. 9 du PR5.2.1, le nombre estimé de résidences pour lesquelles le bruit des lignes, en cours d'exploitation par mauvais temps, augmenterait suffisamment pour devenir supérieur à 40 dBA, à la suite de la construction de la ligne de la Chamouchouane–Judith-Jasmin et de la déviation du circuit 7017 vers le poste du Bout-de-l'Île, pourrait atteindre 116. En fait, il pourrait y avoir 176 résidences qui seraient exposées périodiquement à des niveaux variant entre 40 dBA et 47 dBA alors qu'il y en a actuellement 60 qui subissent par mauvais temps un niveau sonore variant de 40 dBA à 43,5 dBA.

Quelle est la position du MDDELCC par rapport aux critères de la note d'instructions *Traitement des plaintes sur le bruit et exigences aux entreprises qui le génèrent* (note d'instructions 98-01 sur le bruit) ?


...2

Question 4

Est-il approprié, comme le fait Hydro-Québec, de considérer le déboisement des tourbières minérotrophes boisées et des marécages arborescents comme des répercussions temporaires ?

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice